



Vivons Balbigny

Bulletin municipal

EDITO

Chères Balbignaises,
chers Balbignois,

A l'heure où la France pourrait être touchée dans son unité et ses symboles, la commune, je m'en porte garant, doit rester un cadre sécurisant. Même dans la « Nouvelle Organisation Territoriale de la République », (loi NOTRe) notre Commune doit affirmer son rôle au sein de la Communauté de communes de Balbigny afin de tirer parti au mieux des opportunités qui vont s'imposer. **Nous n'allons pas revenir dans ce bulletin sur les restructurations nécessaires qui ont eu lieu depuis notre élection. L'analyse a été faite et bien faite, grâce notamment aux services de l'État et à nos équipes, élus et salariés.** De même, croyez bien que l'augmentation de la fiscalité (votée par 20 élus/23 plus une abstention) a été décidée à contrecœur, mais faire autrement aurait pénalisé de nombreux projets indispensables à la préparation d'un avenir serein. Ce bulletin sera donc tourné vers les actions de 2015 qui préparent la commune à son avenir.

La Loi NOTRe va modifier les communautés de communes que nous connaissons aujourd'hui. Le rôle déjà structurant et moteur de Balbigny sera reconnu puis renforcé. En effet, Balbigny devrait, à l'horizon 2025, compter environ 3500 habitants. Sa situation sur l'axe Lyon-Clermont, à moins de 45 mn de Lyon, 25 mn de Roanne et à 35 de St Etienne, lui confère une place de choix. Les prix de l'habitat y sont moins élevés, le cadre de vie moins stressant et les services offerts nombreux. Par ailleurs la mobilité est facilitée par les grands axes routiers et les modes de déplacements collectifs. Nous devons cependant évoluer pour conserver cette place de pôle structurant. Par exemple, les logements, devront répondre aux exigences de l'État, à savoir limiter la consommation de terrain et densifier l'habitat.

Enfin et surtout, nous devons développer l'emploi pour que davantage d'habitants puissent enrichir le territoire par leurs compétences et leur savoir-faire ! C'est là et non pas uniquement à l'intérieur des frontières communales que l'avenir de notre Commune doit se réfléchir avec ce qui s'y rapporte : services, économie, transports, infrastructures.... Le nouveau Schéma de Cohérence territoriale (Scot) comme le projet de territoire seront validés d'ici quelques mois ; toutes les communes doivent donc se mettre d'accord sur leurs rôles respectifs afin de pouvoir ensuite se projeter dans les projets concrets.

*** Avant de vous laisser parcourir ce bulletin, je vous souhaite une **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2016** et je vous attends nombreux à la traditionnelle **CÉRÉMONIE DES VOEUX** à la population qui aura lieu salle Paul CABOURG le jeudi 14 janvier à 19H30.

Gilles DUPIN
Maire



Sommaire

- 1 : Edito - CMJ
- 2 - 3 : La municipalité
- 4 - 5 : Economie
- 6 - 7 : Urbanisme
- 8 - 9 : Environnement - Eau
- 10 - 11 : Social Enfance Culture
- 12 : Services municipaux
- 13 : Etat civil
- 14 : Vie associative - Jeu
- 15 : Expression Libre
Enquête
- 16 : Infos Pratiques
Site internet



Un nouveau Conseil Municipal des Jeunes pour Balbigny

Le 1^{er} décembre se sont tenues les élections du Conseil Municipal des Jeunes.

12 postes étaient à pourvoir pour une durée de 2 ans : école Les Rambertes : 4 pour les CM1 4 pour les CM2, 4 pour l'école St Joseph.

La prochaine réunion est le 9 janvier 2016.

(voir page 10 le bilan et les témoignages du CMJ sortant)



Les élu(es) de l'école Les Rambertes
de gauche à droite :
Cassandra, Lison, Éléa, Kendjy, Timéo, Ilhan,
Gaspard, Lola



Les élu(es) de l'école St Joseph
de gauche à droite :
Lili, Lucie, Noah, Lola

LA MUNICIPALITE

Inauguration Salle Paul Cabourg

- Le samedi 19 septembre avait lieu l'inauguration de la salle Paul Cabourg. Monsieur Le Maire Gilles Dupin entouré du Conseil Municipal et de la famille rendait un vibrant hommage à Paul Cabourg qui a tant œuvré dans cette salle.
- La nombreuse assistance était conviée à sortir afin de découvrir la plaque et à faire une minute d'applaudissements à la mémoire de Paul.



Christine TRIOMPHE

Inauguration de la stèle des pompiers

Le 12 septembre, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers présidée de Christophe SERVAULT inaugurerait la stèle en hommage aux sapeurs-pompiers disparus qui avaient 20 ans de service et plus.

Le Chef de corps Pierre NOALLY demandait une minute de silence puis Le Maire Gilles DUPIN faisait couper le ruban par Véronique CHAVEROT, conseillère départementale.

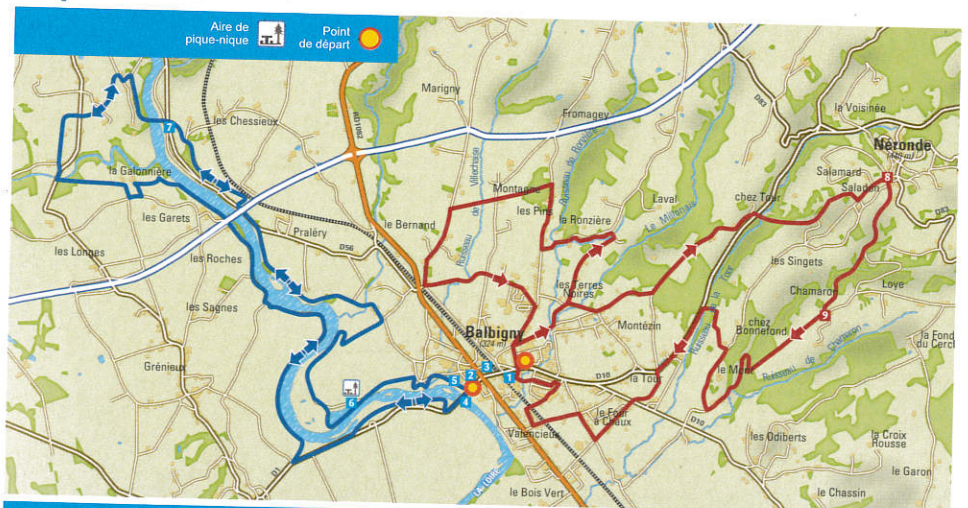
Ce fut un moment d'émotion pour les familles qui étaient présentes, un apéritif dinatoire clôtura cette inauguration avec le plaisir de revoir d'anciens sapeurs-pompiers ou ceux qui ont quitté Balbigny il y a longtemps.



Réfection du balisage du circuit pédestre

C'est lors d'une journée d'automne ensoleillée que j'ai accompagné un employé communal de la ville de Balbigny pour rafraîchir le balisage. C'est ainsi que le petit circuit d'une longueur de 7km vient de se parer d'un balisage blanc et jaune tout neuf. La nouveauté de ce circuit réside dans l'emprunt des chemins créés dans le cadre du remembrement foncier ; il conduit le randonneur sur les hauteurs de Balbigny ouvrant sur de beaux panoramas. Le réseau sera bientôt présenté au dos du panneau centre bourg Terre de Tisseurs ainsi que dans le prochain topoguide de l'office de tourisme des Montagnes du Matin qui devrait sortir fin mars 2016. Les membres de la commune, assistés de l'employé communal et de bénévoles se sont s'affairés à la remise en état du circuit de 13km.

Marie France Liversain,
Directrice de l'office de tourisme
des Montagnes du Matin
en charge de la randonnée.



Lieux à découvrir au fil des panneaux d'interprétation		A voir aussi...		2 CIRCUITS Départ : Salle Concillon G	
				LES PINS MONTAGNE	LE BOIS CHARETTE
				7 km 1h30 Dénivelé 100m Altitude de 334m à 392m	13 km 3h00 Dénivelé 328m Altitude de 331m à 519m
	1 CIRCUIT GR DE PAYS Départ : Pont de la Loire				LES CHAMBONS AU FIL DE L'EAU
	Altitude de 317m à 379m Dénivelé 130m Circuit issu du topoguide Autour des Gorges de la Loire du Forez au Roannais				

Historique de la Caserne des Pompiers

24 /12/ 1920 : suite à un violent incendie à l'actuel magasin Coquard, demande est faite au conseil Municipal pour la création d'un corps de sapeurs-pompiers à Balbigny.

12 /10/1921 : un groupe de volontaires (maçons, charpentiers, menuisiers, plombiers) reçoit un avis favorable de la part du Conseil Municipal sous la présidence de M. Frédéric Langlade, Maire, pour la création d'une subdivision de sapeurs-pompiers. L'effectif légal est fixé à 20 hommes sous réserve de l'approbation préfectorale, aucune solde ne sera versée par la Commune.

01/01 /1922 : l'effectif réel est de

13 pompiers et le Conseil Municipal s'engage pour 15 ans à subvenir aux dépenses du corps des sapeurs-pompiers.

Casernement : à la création du centre, le dépôt se trouvait à la Menuiserie Spéry, en 1924 la caserne fût transférée rue Paul Bert (actuellement Espace Claude Giraud).

En 1931 suite à l'acquisition d'une nouvelle pompe à bras, une nouvelle caserne fût construite par les pompiers-artisans à la place de l'ancienne tuilerie. En 1974, la caserne emménage dans des locaux inoccupés, rue de la Tuilerie où elle se trouve actuellement.

Effectif : à la création du corps 13 hommes constituaient l'effectif. En 1954 celui-ci est porté à 15 soldats du feu, dans les années 1970 il y a 23 sapeurs, à ce jour il y a 30 volontaires.

Les chefs de centre depuis la création :

- Capitaine Eugène Spéry (1921-1958)
- Lieutenant Georges Marjolet (1958-1972)
- Capitaine Robert Piolo (1972-1993)
- Lieutenant Jean-Paul Clair (1993-2004)
- Lieutenant Pierre Noally (depuis 2004)

LA MUNICIPALITE EN IMAGE



14 juillet



Balbigny est Charlie



Carte gratuite médiathèque



Charte Zéro pesticide



Inauguration place du 19 mars



Course cycliste



Départ retraite Mme TIREL



Formation du personnel communal



Formation pers. communal pompier



Halloween jardin enchanté



Jury fleurissement



Maintien perception



Nouveau directeur à la mairie



Planning associations



Porte ouverte collège



Réception correspondants allemands



Repas à thème



Réunion forains



Vin d'honneur fête



Visite Domaine du Bois Vert



Visite inspecteur adjoint académie



Nouveau conseiller : Jacky JACQUET



Voyage ONU collège



Hommage du 13 Novembre

AMENAGEMENT - ECONOMIE - ENVIRONNEMENT

Les marchés d'été, une première réussie

Tourisme, vie associative... c'est finalement sous l'égide de la commission économie que la 1^{ère} saison des marchés d'été a été lancée. Trois marchés les vendredis en soirée avec des producteurs locaux, 1 ou 2 animations, restauration sur place, tel était le cahier des charges.

Le bilan de cette 1^{ère} est satisfaisant, bonne fréquentation, plus d'une vingtaine de forains chaque soir, du monde à chaque animation et exposition.

L'expérience sera reconduite en 2016 et une commission y travaillera entre février et fin juillet.

Des pistes d'amélioration permettront de faire de cet événement un incontournable local.

Merci aux exposants et animations qui se sont prêtés au jeu, ainsi qu'à tous ceux qui ont œuvrés à la réalisation de ce marché d'été.

A l'année prochaine
Jérôme BOULOGNE



Toutes suggestions sur :
marches.nocturnes@balbigny.net

Une politique volontariste pour le développement de la zone de Chanlat

La taxe d'aménagement de la zone de CHANLAT ainsi que celle du site « SAMRO » a été réduite de 5 à 2,5% il s'agit de faire venir des entreprises, non de compter sur elles pour améliorer les finances de la commune...

Plusieurs options ont été étudiées : un taux identique sur toute la zone, un taux différencié pour limiter les effets de mitage, maintien des taux existants.

C'est finalement un taux unique réduit qui a été validé en Conseil Municipal. En attendant que la ZAIN sorte du sol, la municipalité souhaite continuer à promouvoir cette zone, par le développement des ses entreprises ou l'implantation de nouvelles. La CADIE (Cellule d'Aide au Développement et à l'Implantation d'entreprise) qui continue d'y multiplier les visites pourra s'appuyer sur un argument supplémentaire.

Cette zone est stratégique pour Balbigny, tout en étant complémentaire des autres offres, du fait des investissements réalisés et de sa situation géographique.

Gilles DUPIN

Valoriser le Site SAMRO

Des Zone d'activités adaptées à la commune et aux entreprises pour générer de l'emploi dans le respect de l'environnement

Le Syndicat Mixte de la Zone d'Activité d'Intérêt National (ZAIN) gère la Fond de l'Or à Feurs, le site SAMRO et le Nœud autoroutier à Balbigny. Le Département y participe à 40%, la Communauté de Communes de Balbigny à 34% et la Communauté de Communes de Feurs à 26%.

La Zone de la Fond de l'Or est en partie aménagée et la commercialisation vient de débuter.

2015 a permis la dépollution des sols du site SAMRO et la mise en séparatif des différents réseaux, de façon à pouvoir diviser le site en plusieurs lots. Malgré cela, trouver un repreneur pour ce site est de plus en plus difficile. Afin de le rendre attractif tout en limitant les pertes financières des collectivités, la ZAIN a demandé un chiffrage précis à l'Établissement Public de l'Ouest Rhône-Alpes de sa réhabilitation complète.

Quant au Nœud autoroutier de Balbigny, la phase d'étude est en grande partie finie, sauf pour l'alimentation en eau conjointe à la commune. Nous attendons différents avis dont celui de l'État, qui devrait porter l'enquête de déclaration d'utilité publique.

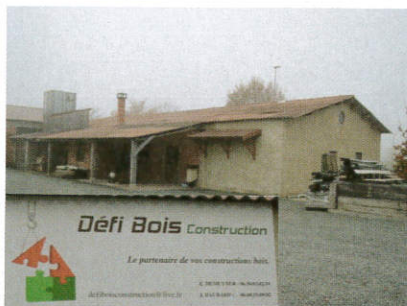
C'est ainsi que 38 ha (beaucoup moins que prévu) devraient être commercialisés à partir de 2019, au même moment que la mise en service de la 2X2 voies.

Gilles DUPIN

ZAIN



LES NOUVEAUX COMMERCANTS ET ENTREPRISES EN 2015



Entreprise de couverture
Défi Bois
 Zone de Chanlat



Expertise comptable
Courat & Associés
 3, place de Verdun



Agence immobilière
Côté Particuliers
 10 place de la Libération



Tabac Loto
Plagneux
 13 rue du 11 novembre



Boulangerie
Virginie et Jordane Riffard



Restaurant
Kebab City
 3 rue Jeanne Giroud



Caviste
La Cave de Sylviane
 9 rue de la République



Tatouage
Le Chat Borgne
 Rue du 11 novembre



Massage AMMA
Harmony
<http://harmony.e-monsite.com/>



Restaurant
Trio Pizz
 8 rue St Etienne

LES NOUVEAUTES SUR LA COMMUNE, URBANISME

Travaux connexes : requalifier restructurer le territoire après les travaux de l'autoroute

C'est fin octobre que se sont terminés les travaux de réaménagement du territoire (dit travaux connexes) suite au passage de l'autoroute de Lyon. Ils ont été entièrement financés par ASF pour un montant de 402 000 € pour les communes de St Marcel, Néronde et Balbigny. La maîtrise d'ouvrage a été assurée par la commune (Balbigny P. Joninon). L'objectif principal était le respect de l'environnement.

Ils se sont décomposés comme suit : remembrement, puis la création de sentiers, recalibrage des voiries, création de corridors écologiques pour les animaux, pose de clôtures et enfin plantation d'arbres et de haies.

Christine TRIOMPHE
Christophe LAMURE



Plantation des haies

ACCESSIBILITÉ : BALBIGNY SUR LA BONNE VOIE

L'objectif est de faire en sorte que tous les bâtiments publics soient accessibles



Accessibilité salle Paul Cabourg

La commission Départementale d'Accessibilité du 20 Octobre 2015 a approuvé l'Agenda d'Accessibilité Programmé concernant les Etablissement Recevant du Public de Balbigny. Cet agenda, devait être déposé avant le 27/09/2015, autorise une programmation des travaux sur 6 ans.

D'ici là, la commune va devoir engager 350 000 € de manière à se mettre en conformité avec les textes et faciliter la vie quotidienne de tous nos concitoyens.

Les travaux réalisés ou en cours sont : Salle Paul Cabourg, mairie, gendarmerie, escaliers devant l'église, marquage au sol, maternelle... Une signalisation spécifique a été acquise et sera mise en place par les services techniques.

Balbigny figure parmi les « bons élèves » : sur 327 communes ligériennes, une centaine a respecté les délais de dépôt en Préfecture.

Alain BOIGNE

Anticiper dans la restructuration du centre bourg

Dans le cadre des études d'aménagement global du bourg, le conseil municipal du 29 octobre a fait valoir son droit de préemption pour l'acquisition de la maison qui hébergeait jusqu'à sa fin d'activité le cabinet d'huissier Chabanne. Il a estimé que cette maison était stratégique pour l'amélioration du cadre de vie autour de l'église et de l'entrée de l'école St Joseph.

Gilles DUPIN



Le bâtiment acquis par la mairie

Une nouvelle résidence bientôt à Balbigny

Après de longues années de négociation pour construire le projet sur l'ancien site « Bivon » face à la place Balbinus, nous arrivons enfin à la réalisation.

Le permis de construire d'un bâtiment comprenant 20 logements et 4 commerces a été accordé. Un accord a été trouvé avec SNCF pour acquérir le

parking qui permettra de sécuriser la sortie des résidents. Le bailleur social « Bâtir et Loger » a désigné les entreprises qui réaliseront les travaux. Les premiers coups de pioches vont se concrétiser courant janvier avec environ 16 mois de travaux.

Gilles DUPIN



Projet "Bâtir et Loger" - Façade sud

Mise aux normes de l'éclairage public : Balbigny à l'heure de la COP 21

187 lampadaires fonctionnent encore avec des ampoules à vapeur de mercure aujourd'hui interdits par la réglementation. De plus, un lampadaire sur trois dans le centre est détérioré. Il s'agit d'uniformiser l'éclairage et d'assurer un éclairage des voiries et ainsi de diminuer la pollution lumineuse.

Le coût de l'opération étant très élevé, il a été décidé d'étaler les tra-

voux sur 5 ans pour un budget annuel d'environ 40 000 €. Nous avons choisi un éclairage par led, d'une durée de vie de 25 ans, beaucoup moins gourmand en électricité et devrions économiser 4 000 € par an.

Ce qui divise par trois notre consommation actuelle.

Alain BOIGNE
Christophe LAMURE



Modèle choisi

Les études d'aménagement de la commune : du diagnostic aux projets

1/ Règlement local de publicité : RLP
Suite au diagnostic mettant en évidence de nombreuses publicités et enseignes, non conformes à la réglementation, polluant notre commune et offrant peu de visibilité, **un premier projet de réglementation sera présenté lors d'une réunion publique le 26 janvier à 20 h.** Ce projet est sur le site internet de la commune et consultable en mairie. Vous pourrez nous transmettre vos remarques par mail publicite@balbigny.net ou sur le registre disponible en mairie.

2/ Plan local d'urbanisme : PLU et Étude d'aménagement globale du bourg : ÉAGB

La révision du PLU est un grand chantier. Elle doit prendre en compte les diverses lois en matière d'urbanisme (Grenelles, ALUR...) et les documents supra-communaux (SCOT Loire Centre...) Elle intègre également les préconisations de l'État et du Département. A Balbigny, nous avons choisi de l'argumenter par une étude complémentaire l'ÉAGB. **Les diagnostics sont en phase de se terminer :** diagnostic agricole, déplacements, évolution de la population et du logement, besoins d'infrastructures, exigences environnementales, projets économiques et touristiques... A partir de ces données, de nombreuses

réunions vont définir les orientations d'aménagement soumises lors d'une **réunion publique prévue au printemps 2016 pour l'ÉAGB** et en **fin d'été 2016 pour le PADD** (Plan d'Aménagement Développement Durable). La phase de concertation est ouverte pendant toute la durée de l'étude et vous pouvez à tout moment transmettre vos doléances d'intérêt public. Les demandes d'ordre privé, seront étudiées lors de l'enquête publique. Registre disponible en mairie ou par mail urbanisme@balbigny.net

Joëlle LYONNET

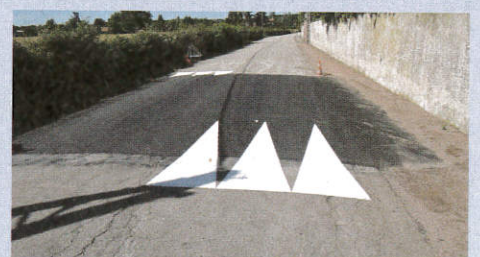
QUELQUES TRAVAUX SUR LA COMMUNE



Nouveau jeu maternelle



Places à mobilité réduite



Sécurité chemin de félins



Serres de la commune



Création toilette amicale laïque



Travaux 6^{ème} classe



Travaux maternelle



Travaux rue du port



Travaux toit maternelle

BALBIGNY AU FIL DE L'EAU

Sécuriser l'alimentation en eau de la commune : une deuxième ressource en eau

La commune est sollicitée depuis de nombreuses années à ce sujet. Un forage profond avait été étudié et réalisé sous la mandature de Jean BOURRAT en 2006.

Après de longues années de problème de qualité et de validation par les services de l'Etat, l'ARS (Agence Régionale de Santé), la municipalité actuelle a relancé le projet, afin de permettre l'alimentation en eau de la future ZAIN (zone d'aménagement d'intérêt national) à proximité du nœud autoroutier.

Les études sont complexes :

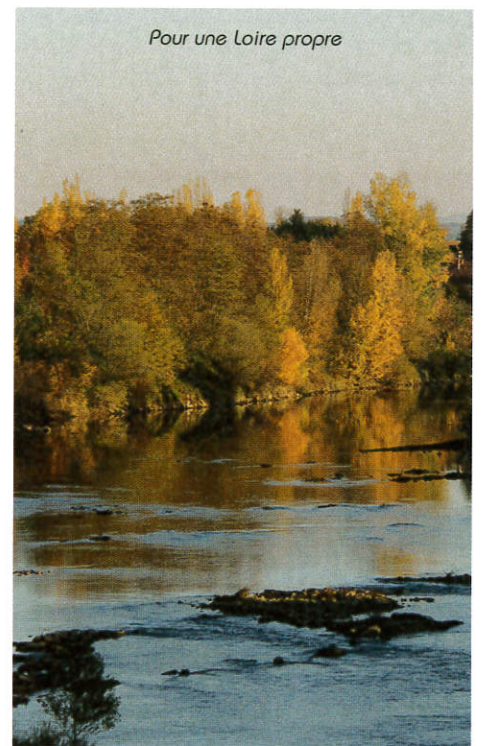
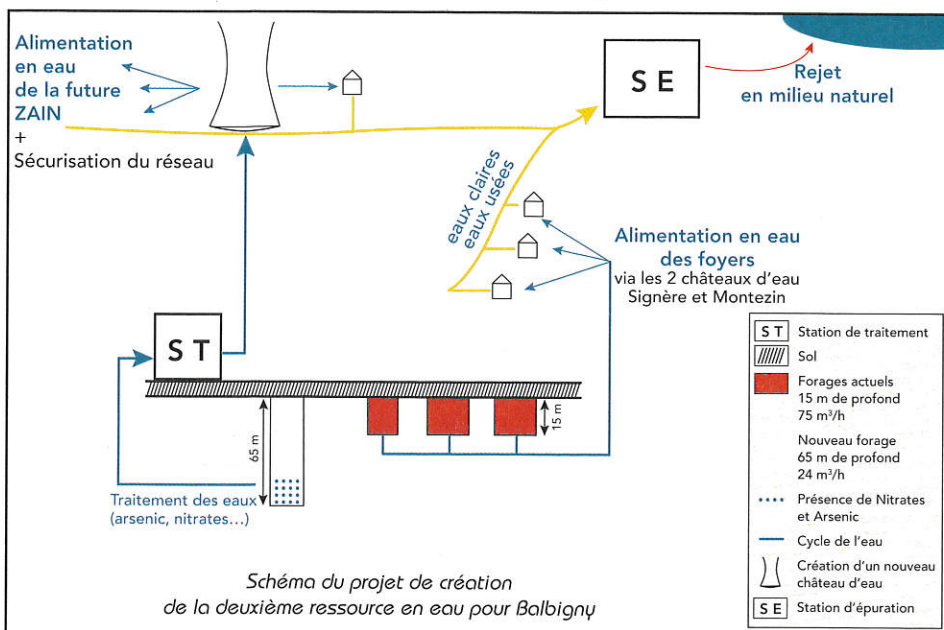
Le cabinet ICEA travaille à la mise en place d'un périmètre de protection à proximité du forage (obtenir l'accord de l'ARS), ce dossier est bien avancé.

Le cabinet ARTELIA prépare un dossier de consultation pour la réalisation d'une usine de traitement, d'un nouveau château d'eau ainsi qu'au renforcement du réseau.

L'objectif de ces différentes études (de l'ordre de 110 000 €, pour un budget de réalisation estimé à

2,2 M€) est d'obtenir toutes les autorisations et les accords de subventions. Ensuite, il s'agira de lancer la consultation des entreprises pour un début de programme travaux courant 2017. C'est le budget annexe « eau et assainissement » qui permettra de faire face aux dépenses occasionnées.

Gilles DUPIN



Travaux rues du Four à Chaux, de Concillon et de la rue du Nord

Ces rues sont depuis de nombreuses années victimes de problème d'inondation lors des gros orages.

La municipalité a validé un diagnostic assainissement préparé par le cabinet G2C avec un programme de travaux sur les 10 prochaines années (montant estimé 3,7 M€).

Un des enjeux est de pouvoir **rejeter les eaux pluviales dans la rivière Collet**, autorisation qui n'est pas simple à obtenir. C'est pourquoi, le cabinet « Réalité environnement » nous aide à préparer le dossier « Loi sur l'eau » qui devrait aboutir prochainement.

En parallèle, nous avons demandé à notre fermier* la SAUR, d'établir un programme de changement des alimentations des compteurs en plomb,

ceux de la rue du Four à Chaux sont entièrement à remplacer.

Enfin, le cabinet REALITE établira l'avant projet de réalisation des travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées.

Les enrobés de la rue du Four à Chaux devraient être réalisés par le Conseil Départemental courant 2017.

Afin de vous présenter l'ensemble des travaux et le planning de réalisation **une réunion publique sera organisée au cours du premier semestre.**

Gilles DUPIN

*Fermier = Distributeur d'eau



Mettre fin aux inondations